L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN 24 OCTOBRE 1850

Imprimé et publié par MAGNE & WEISSE. No 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL [illegible] Conseil Général [illegible] Première Municipalité [illegible] Commission de [illegible].

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 24 OCTOBRE 1850.

COMITÉ PERMANENT DE TEHUANTEPEC.

Les membres sont requis de s'assembler CE SOIR [illegible] Compagnie d'Assurance [illegible].

[illegible] de nommer des comités pour aller [illegible] les souscriptions [illegible] bureau de la compagnie.

Les membres sont respectueusement invités de dresser des listes de noms de citoyens pour faire partie de ce comité. Les personnes disposées à prêter leur assistance à cet effet, voudront bien donner leur nom à l'un des membres du comité.

B. FALLON, Secrétaire.

Le Comité Permanent se compose de MM.

Peter Conrey Jr. chairman,	John Gaslin,
[illegible] A. D. Crossman,	David Hadden,
[illegible] Peters,	J. W. Stanton,
W. [illegible] Boggart,	J. C. Larue,
[illegible]	Samuel Jennison,
C. A. Barelli,	J. P. Bertrand,
James Robb,	Samuel Bell,
[illegible]	M. M. Cohen,
A. M. Holbrook	R. B. Sumner,
[illegible]	Leonard Matthews,

J. M. Lapeyre.

LOI SUR LES ESCLAVES FUGITIFS.

L'application de la loi sur les esclaves fugitifs ne rencontre pas d'obstacles de la part des populations. Il règne sans doute une certaine effervescence parmi les fanatiques du Nord, mais leur fureur est impuissante et l'autorité triomphera de tous les mauvais vouloirs.

[illegible] paraît étonné de la facilité avec [illegible] la nouvelle loi est exécutée et des effets [illegible] produit. On se demande [illegible] une loi restait sans exécution et [illegible] les raisons de son inefficacité.

La seule différence entre cette dernière et celle [illegible] Congrès a votée pendant sa dernière session [illegible] fait essentiel que les [illegible] fédérales sont maintenant chargées de [illegible] de la loi, tandis que par l'acte de 1793 [illegible] d'Etat avaient seuls mission de mettre en vigueur l'ordonnance des Chambres [illegible]. Or, les autorités des Etats [illegible] sont toujours montrées rétractaires, [illegible] les esclaves fugitifs, et les ont constamment [illegible] le texte formel de la Constitution [illegible] de 1793. [illegible]

[illegible]

Le Congrès éclairé a confié cette fois l'exécution [illegible] de nouvelles mains. La mission d'arrêter les esclaves fugitifs et de les rendre à leurs maîtres a été confiée aux officiers qui relèvent directement du gouvernement fédéral, qui [illegible] président et qui sont tenus [illegible] sous peine de destitution et d'amende. On conçoit que dès lors l'application de la loi ne fut plus douteuse. Les officiers du gouvernement fédéral, à supposer qu'ils voulussent rester neutres, sont forcés d'agir [illegible] disgrâce qu'ils ne manqueraient pas d'encourir [illegible] Leur intérêt personnel [illegible] S'ils rencontraient d'ailleurs quelque opposition de la part de [illegible] fanatiques, la force armée est à leur disposition, et nous avons vu l'autre jour que le marshal des Etats-Unis à Detroit avait appelé à son aide plusieurs compagnies de troupes de ligne pour tenir en respect quelques centaines de nègres qui menaçaient de mettre en liberté [illegible] esclave qu'il s'agissait de conduire en prison. [illegible] de même partout. Si les abolitionistes et les nègres libres font quelque démonstration hostile, on leur opposera des baïonnettes et [illegible] forces de se soumettre.

[illegible] le est bonne, elle est salutaire, elle [illegible] aux [illegible] en attendant, et tout en [illegible] bien aux maîtres dépossédés [illegible] Etats libres de cette horde de noirs [illegible] et y propagent le vice. Ceux qui ne veulent voir dans le compromis qu'un acte d'hypocrisie, avaient prédit que la nouvelle loi ne serait pas plus efficace que l'ancienne et que sous une apparence d'énergie elle cachait une impuissance véritable. Nous n'avons pu partager cette opinion, car le Congrès avait entouré son œuvre de trop de garanties pour qu'elle dût rester à l'état de lettre morte. Comment les marshals des Etats-Unis pourraient-ils se soustraire à l'obligation qui leur est imposée? Du moment que le devoir de restituer à leurs maîtres les esclaves fugitifs est transféré des autorités d'Etat aux autorités fédérales, nous n'avons plus eu de craintes et nous avons été convaincus que le jour de la justice était enfin venu pour le Sud. Nous ne nous trompions pas trop, et les résultats obtenus jusqu'à ce moment sont de nature à causer une vive satisfaction aux Etats esclaves.

On signale comme un danger le mécontentement des abolitionistes. Eh! grand Dieu, si c'est un danger, comment pouvons-nous l'éviter à moins de refuser au Sud la justice qu'elle réclame? [illegible] de quelques fanatiques [illegible] ne sont pas [illegible] L'Union a bravé bien d'autres périls. Elle sortira saine et sauve de cette nouvelle épreuve. D'ailleurs, à part quelques agitateurs [illegible] de philanthropie [illegible] des Etats libres ne [illegible] du monde à conserver [illegible] paresseux, voleurs et assassins. Ils sont heureux de la circonstance [illegible] et à l'occasion ils [illegible] nous en sommes sûrs, à prêter main forte aux autorités.

La loi sur l'extradition des esclaves fugitifs [illegible] de celles qui composent le compromis, et nous nous ferons un devoir de constater les résultats à mesure qu'ils se feront apercevoir.

EXTRAITS LITTÉRAIRES.—Ce volume, annoncé depuis longtemps, vient de paraître et est en vente chez M. Bonnaire et chez les principaux [illegible]. L'auteur des *Portraits* est M. Charles Testut, l'éditeur des *Veillées Louisianaises*, qui se trouve maintenant à Mobile où il se propose de fonder un journal dont nous recevrons prochainement le premier numéro. Nous n'avons eu que le temps de jeter un rapide coup-d'œil sur l'œuvre nouvelle de M. Testut, mais nous sommes sûrs d'avance que le succès des *Portraits* sera au moins égal à celui des *Echos*.

Premier envoi de sucre des Attakapas.—Le steamer Nautile, capitaine Castillo, a apporté hier quatre boucauts de sucre fabriqué sur l'habitation André Martin, le 1er de ce mois. Ce sucre est de première qualité, et est consigné à J. B. Bellocq.

LES ODD FELLOWS DE LA LOUISIANE.—Nous avons reçu hier un exemplaire du compte rendu des travaux de la Grande Loge des Odd Fellows de la Louisiane, embrassant la période qui s'est écoulée du mois de mai au mois d'octobre. Ce compte rendu renferme d'utiles renseignements sur la position présente de l'ordre et sur ses progrès depuis qu'il a été introduit dans cet Etat. Nous voyons dans le rapport adressé par la Grande Loge de la Louisiane à la Grande Loge des Etats-Unis, que pendant l'année qui s'est terminée le 30 juin dernier, il y a eu dans cet Etat 570 initiations et 70 rejets. Le nombre des membres qui paient une cote est de 2131. Les revenus de l'ordre pour la présente année s'élèveront à $35,480—91. Dans l'année qui s'est terminée au mois de juin dernier, des secours ont été distribués à 170 frères et 10 veuves, 28 frères ont été inhumés pendant la même période, aux frais de l'ordre. Ces différents secours ont occasionné un déboursement de $9,592—47.

COMMISSION DES FRONTIÈRES MEXICAINES.—Une dépêche télégraphique de Washington, 22 octobre, nous apprend que le colonel Graham, du corps des ingénieurs, faisait en toute hâte ses préparatifs de départ pour se rendre au Texas. La commission des frontières mexicaines sera sous ses ordres. Le colonel McClellan qui en avait le commandement a été obligé de demander son rappel par suite du mauvais état de sa santé.

ARRIVÉE DE L'ASIA.

Une dépêche télégraphique reçue au Merchant's Exchange, annonce l'arrivée du steamer Asia à New-York. Ce navire a quitté Liverpool le 12 de ce mois. Le marché au coton n'avait éprouvé aucun changement; durant la semaine terminée le jour du départ, les ventes avaient été de 43,000 balles; le fair Orléans s'est payé 8 1/4. Les céréales avaient baissé et le sucre haussé.

VERMONT.—Les journaux du Vermont publient les bulletins de la dernière élection. Sur un total de 47,607 voix, M. CHARLES K. WILLIAMS en a obtenu 24,483 et a été élu gouverneur. Les deux autres candidats ont reçu, Lucius B. Peck 18,956 voix et John Roberts 4,142. M. JULIUS CONVERSE a été élu lieutenant gouverneur par 24,125 voix.

La Législature s'étant constituée, le gouverneur Williams lui a transmis son message. Ce document est long, trop long peut-être. Il renferme au reste d'excellentes recommandations dont les Chambres du Vermont feront sans doute leur profit.

EXPLOSION.—On écrit de Pittsburg à la date du 14 courant que le bateau à vapeur *J. B. Gordon* a fait explosion à dix-huit milles environ au-dessous de Pittsburg. Quatre personnes ont été tuées sur le coup et cinq ou six autres dangereusement blessées. Le bateau a été immédiatement dirigé sur terre et le chargement n'a presque pas souffert.

ARPENTEUR GÉNÉRAL DE LA CALIFORNIE.—Le *National Intelligencer* nous apprend que le Président a nommé M. SAMUEL D. KING, de Washington, arpenteur-général de la Californie.

WASHINGTON.—Le *Washington Republic* estime la population de la Capitale des Etats-Unis à 39,900 habitants, divisés de la sorte: blancs, 29,500; gens de couleur libres, 8,500; esclaves, 1900. Les personnes chargées du recensement n'ont pas encore transmis leurs listes au Bureau Général.

MASSACHUSETTS.—La convention whig du 4e district du Massachusetts a désigné M. Benjamin Thompson comme candidat pour représenter ce district au Congrès.

CHRONIQUE LOCALE.

—Un nommé H. Hommel a comparu hier devant le recorder Caldwell sous l'accusation d'avoir commis un crime [illegible]. L'affaire sera examinée plus tard.

D. Smith et H. Monroe, vagabonds reconnus, ont été envoyés à la maison de correction à défaut d'un cautionnement que le recorder Caldwell exigeait d'eux.

John Faggerty accusé d'avoir troublé le repos public et frappé un watchman, a été condamné à $25 d'amende par le recorder Genois. A défaut de paiement il a été envoyé un mois à la maison de correction.

[illegible] Gallier s'est plaint au recorder Genois d'avoir été frappé par un homme dont le nom lui est inconnu, mais qu'il désignera à la police.

Un mandat d'amener a été lancé contre Feux, accusé d'avoir assailli Debouzay et.

Ann Lyons accusée d'avoir troublé le repos public, a fourni caution pour garantir sa conduite future.

Geo. F. Witte a fait hier un affidavit devant le recorder Genois, dans lequel il déclare qu'il y a quelque temps on a volé dans la maison E. J. Hart & Co. sur la Levée, dont il est associé, neuf montres, une centaine de bagues en or, un poignard et différents autres objets de coutellerie, le tout évalué à $300. Hier une personne vint chez M. Wiltz pour lui demander son opinion sur la valeur d'un couteau qu'il venait d'acheter, celui-ci ayant reconnu ce couteau, comme l'un de ceux qui lui avaient été volés, demanda de qui il l'avait obtenu et lui sur la réponse qu'il obtint [illegible]. La police a aussitôt fait une visite domiciliaire dans la maison indiquée; les résultats de ces recherches seront connus demain.

Maria Isaac, accusée d'avoir assailli une femme de couleur nommée Henriette Dunbar, a été acquittée hier par le recorder Genois.

Emile Zinck, accusé d'un délit semblable sur la personne de Jean Cartons, a été acquitté.

(Communiqué.)

UNE COURONNE BLANCHE.

PAR MME E. EVERSHED.

Sous ce titre de *Une Couronne Blanche*, Mme E. Evershed vient de publier de nouvelles poésies auxquelles elle a déjà il y a quelques semaines, soumis la bienveillance dans les colonnes de ce journal. Le public et l'auteur ont droit de demander à la critique un examen sérieux des œuvres qui en sont dignes. Or, l'œuvre de Mme Evershed est certainement de ce nombre à tous égards. Mme Evershed est un des représentants de notre littérature [illegible] de poésie, c'est le seul de nos littérateurs n'appartenant pas à la minorité du genre qu'on [illegible] Voilà, entre beaucoup d'autres, des recommandations trop puissantes pour que la critique ne remplisse pas avec empressement son devoir envers le volume de Mme Evershed.

Oui, il faut se réjouir pour les lettres louisianaises qu'elles comptent au nombre une femme au nombre de ceux qui les cultivent, dès la plus haute antiquité les femmes ont toujours concouru à ce concert de la poésie qui fait monter de siècle en siècle l'hymne de l'humanité jusqu'à Dieu. Dans la Grèce, elle [illegible] Sapho était encore qu'un [illegible] Sapho était entendre sur le luth [illegible] ses accords [illegible]. Dans les temps plus modernes, Clémence Isaure, Louise Labé, Jeanne d'Albret, contribuent à la gloire de la langue française; l'influence des femmes sur la littérature de la France se montre partout. Il n'y a pas jusqu'à ces précieuses tant et si justement ridiculisées par Molière, dont le jargon n'ait introduit dans le style deux qualités nouvelles: la délicatesse et la grâce.

C'est surtout de notre temps que les femmes ont pris dans la littérature et dans la poésie une place considérable. Toute une charmante pléiade féminine s'est levée dans un des coins du ciel où brillent les astres des Victor Hugo, des Lamartine et des Ste Beuve. Ce sont Mmes Tastu, Desbordes-Valmore, Delphine Gay, Louise Collet, Anaïs Ségalas, auxquelles il faut ajouter le nom d'un grand poète en prose, homme par le style, femme par le cœur, George Sand. Si l'art d'écrire a été dans ces derniers temps pour les femmes qui s'y livrent, l'objet de quelques ridicules, ce n'est la faute de leur esprit, ni le tort de leurs vers, il faut en accuser les [illegible] prétentions extravagantes qui accompagnent quelquefois le métier des femmes de lettres. Mais dans des questions générales où il s'agit de nos jours de l'indépendance des femmes, l'affranchissement du sexe faible a été plaidé par une voix noble et religieuse; mais n'y a-t-il pas l'auteur d'*Indiana* de la gloire à écarter la marche de semblables problèmes, il y a aussi pour celles qui cultivent à sa suite le danger du ridicule.

Cependant il ne conviendrait pas d'inférer de là que toute femme doive s'abstenir d'écrire. Celles qui ont su rester dans leur sexe, tout en s'élevant vers le génie, n'ont rencontré autour d'elles que des cœurs faciles à les aimer et des mains prêtes à les applaudir.

Les femmes représentent en art une chose rare et sublime: le sentiment. Les femmes trouvent toujours leur génie dans leur cœur. C'est par là qu'elles sont grandes. Plus portées que nous par leur nature à la rêverie et au sentiment, elles ont en [illegible] à leur suite vers la recherche de la béatitude.

Si de ces considérations générales nous en venons au volume de vers, à cette *couronne blanche* que l'auteur nous présente au commencement de cette triste saison d'automne, où la poussière et la boue vont remplacer les fleurs, nous retrouverons dans Mme Evershed les mêmes sources d'inspiration que celles auxquelles ont puisé les grandes illustrations féminines que nous avons citées.

Mme Evershed a choisi pour sujet une touchante histoire de mère et de jeune fille. La résonnent harmonieusement les diverses notes d'un cœur de femme qui se répand. Depuis les joies innocentes de l'enfance jusqu'aux plus poignantes douleurs de l'épouse et de la mère, toute la gamme des sentiments d'une jeune femme est parcourue. *Une Couronne blanche* est un poème que l'auteur a nommé modestement roman poétique, et où nous avons rencontré de grandes beautés de tout genre. L'Espagne, qui sert de cadre au récit, en rend encore plus brillantes les peintures successives. Nous regrettons bien vivement de ne pouvoir citer plusieurs fragments où nous eussions exposé plus au long les qualités du style qui distingue la poésie et la versification de Mme Evershed; mais nous espérons que le lecteur y suppléera amplement, en prenant en main lui-même *une Couronne blanche*.

Laissons maintenant aller ce livre où son destin l'emporte: *liber ibis in urbem!* Nous n'analyserons pas davantage une œuvre qui se recommande assez par elle-même. Un intérêt réel s'attache toujours à des pages sincères où le poète a mis tout son âme, surtout quand c'est l'âme d'une femme. Va donc, belle couronne de fleurs cueillies dans le superbe jardin de la poésie, va orner d'un fleuron de plus le front divin de la Muse; s'il y en a dans la foule qui te regardent avec une indifférence glaciale, il y en a d'autres aussi qui vont avec amour te suspendre en offrande à l'autel de l'Art, ou tu as ta place désignée.

X........

FEUILLETON.

Hermione Sénéchal,
PAR M. PAUL FERNEY.

XII.

ON NE PEUT CONTENTER SA MAITRESSE ET SON PÈRE.

Quand Jules Andrieux se présenta, Virginie était encore dans la situation où elle avait passé la nuit, où Lambin, une heure plus tôt, venait de la laisser, assise près de sa table à ouvrage et tenant les yeux toujours irrésistiblement attachés sur ce journal, dont quelques lignes, depuis la veille, absorbaient toutes ses facultés et confondaient sa raison.

L'abattement et la fatigue empreints sur les traits de la pauvre fille, surtout l'expression étrange de son regard, causèrent au jeune homme une douloureuse surprise et une sorte d'effroi.

—Qu'as-tu donc? lui demanda-t-il tout d'abord d'une voix brève et troublée.

Sans lui répondre, Virginie s'avança vers lui et lui présenta le journal à l'endroit même où son mariage était annoncé.

—Ah! je m'explique à présent et ta lettre si pressante et l'accueil que tu me fais! dit-il d'un air dégagé, sous lequel il cherchait à cacher son émotion, dont son extrême pâleur accusait toute la vivacité.

—Est-ce vrai? demanda Virginie d'un accent impératif.

—Qui nous a rendu ce service à tous deux, de mettre ce journal entre tes mains? C'est notre ami Lambin, je n'en doute pas. C'est bien là, en effet, un trait d'ami, dit-il ironiquement et en cherchant ainsi, sinon à éluder, du moins à retarder momentanément une pénible et inévitable explication.

—Est-ce vrai? Réponds!.... demanda de nouveau et plus énergiquement Virginie.

—Eh bien, oui! répondit-il en faisant sur lui-même un violent effort de résolution;—ce que ce journal annonce est la vérité. C'est là le secret que, dans l'intérêt de ton repos, j'aurais voulu te laisser ignorer, au moins durant longtemps sinon toujours.

Le forçant alors à baisser les yeux sous l'impérieuse interrogation des siens, et de cet indicible accent que prête à une légitime indignation la conscience en révolte,

—Que suis-je donc pour toi, moi? lui demanda-t-elle.

—Ne procédons pas par voie de récriminations, Virginie; fais-moi cette grâce. La colère m'inspire mal, dit-il avec une expression douloureuse. Mes torts envers toi sont graves et nombreux, je le reconnais. S'il ne m'est pas permis de les réparer, j'ai du moins la volonté de dévouer ma vie entière à les atténuer. Si condamnable que soit à tes yeux ma conduite, elle a une excuse pourtant. Cette excuse, laisse-moi la faire valoir; ce sera te donner en même temps un témoignage nouveau de mon estime. Reprends donc ta place et écoute-moi. Tu parleras ensuite.

Après s'être un moment recueilli, il reprit:

—Mon père se fait vieux. Sa santé, affaiblie par de longues années d'un travail assidu, ne lui laisse plus l'activité nécessaire à la gestion de sa maison de commerce. A tous égards le repos lui est commandé. Or, sa seule fortune consiste ou à peu près dans les marchandises qui remplissent son magasin ou qui se confectionnent en fabrique. Vendre ces marchandises en bloc et au poids, ce serait perdre la moitié au moins de ce qu'il a mis trente années à gagner, et par suite ce serait se condamner aussi à vieillir dans la médiocrité, pour ne pas dire dans la gêne. Il ne peut et ne veut s'y résoudre. Si pour acquérir et payer à leur valeur le fonds et la clientèle de notre maison, il n'était présenté un successeur, tu n'aurais pas aujourd'hui de reproches à m'adresser: je serais resté libre. Mais je suis dans l'obligation de succéder à mon père, et dans la nécessité désolante, pour lui payer son fonds, de faire ce qu'on appelle un mariage d'argent. La dot de ma femme future passera de ses mains dans celles de mon père. Moi, je prendrai simplement sa place dans son comptoir et la suite de ses affaires. Telle est la situation de ma famille. Tel est aussi, dans sa vérité, le mobile de ma conduite. Longtemps j'ai hésité, atermoyé; enfin j'ai dû me rendre aux sollicitations des miens et céder aux exigences de leur position. Pour m'élever, développer mon éducation et me soutenir dans mes tentatives infructueuses vers le barreau, mes parents se sont imposé durant trente ans les plus grandes privations, les plus grands sacrifices; c'est à mon tour à me dévouer pour eux, à faire à leur bonheur le sacrifice du mien. Ce devoir est pour moi le premier de tous, et si pénible qu'il soit à remplir, je n'y faillirai pas. Je ne te demande certes point d'approuver ma résolution; mais si tu es loyale, ne me condamne, tu ne saurais, sans injustice, me refuser la faveur des circonstances atténuantes.

—Tu parles de tes devoirs envers ta famille; mais tes devoirs envers moi, comment les oublies-tu? Ceux-là ne sont-ils pas sacrés aussi pour toi? Manquer aux premiers, c'est seulement contrarier les projets de retraite de ton père; méconnaître les autres, c'est me déshonorer et me tuer, moi!—Et d'ailleurs, tu n'as pas le droit de disposer de ton nom, car il m'appartient. Tu me l'as donné, solennellement donné, sous la foi d'un serment, sous l'invocation de ta mère et en présence de Dieu. Tes engagements envers moi, non-seulement tu les as formulés en paroles, mais encore tu les as écrits et signés. Tiens, reconnais-tu ton écriture? dit-elle, après avoir pris dans un petit coffret une des premières lettres de Jules Andrieux et en la lui présentant ouverte. Lis, lis, ajouta-t-elle en lisant elle-même à haute voix les passages suivants:

"D'impérieux devoirs de famille, de nécessiteux motifs d'intérêt, s'opposent à ce que je te donne mon nom dès aujourd'hui, comme j'en serais heureux, s'il m'était permis de le faire. Mais je le jure, ce nom est ta propriété. Jamais une autre femme que toi ne le portera. Aie confiance en ma loyauté, en mon honneur."

Et plus loin, poursuivit-elle:

"En présence de Dieu, je te renouvellerai le serment de te dévouer ma vie entière. Des lors notre union sera sacrée et vraiment indissoluble; car l'un de nous ne la pourra briser que sous peine d'infamie."

—Tu vois bien que tu n'as pas le droit de te marier! acheva-t-elle avec une extrême animation.

—Je n'ai rien oublié de ce que tu me rappelles. Oui, je t'ai fait mille serments, et je les ai faits de bonne foi, et je t'en eusse fait mille fois davantage si, pour vaincre tes scrupules, il l'eût fallu. Dans la sincérité et dans l'ardeur de mon amour, je n'eusse reculé pour me faire aimer de toi devant aucune faute, devant aucune folie, devant rien. J'eusse été ingrat envers ma famille, j'eusse accepté pour nous deux un avenir de misère; enfin, si tu l'avais exigé, je t'eusse épousée. Aussi mes sentiments de reconnaissance te sont-ils acquis à toujours pour ta délicatesse et la discrétion dont tu as fait preuve, et pour la confiance que tu m'as témoignée. Pouvant tout exiger et tout obtenir de moi, tu t'es contentée de simples promesses; je l'ai été à ton éloge, et, je le confesse, tourne à ma confusion.

—C'est donc uniquement parce que j'ai été confiante et dévouée que tu crois pouvoir me trahir aujourd'hui!

—Non. Mais nous étions fous tous les deux quand nous donnions à notre existence pour seule base et pour intérêt exclusif le plus éphémère des sentiments, l'amour.

—A supposer réelle cette folie imaginaire, devrais-je en porter seule la peine?

—Va! le remords ne m'épargne pas ses angoisses, et j'expie aussi cruellement que toi notre folie qu'il ne faut pas mettre en doute, car elle est notre excuse. Oui, nous étions fous quand nous insultions à la sainteté du mariage en nous livrant au simulacre de la cérémonie qui le consacre; quand nous méconnaissions la portée sérieuse de sa loi en croyant qu'il suffisait de nous serrer la main pour engager irrévocablement notre avenir. Le mariage, sache-le, ne s'entend pas seulement de l'affection des époux, il s'entend aussi de l'alliance des familles, de la concordance des intérêts, de la similitude de l'éducation et des mœurs.

En épousant une femme, on épouse aussi ses parents, leur honneur ou leur honte, leur prospérité ou leur infortune. Or, je le te demande,—laissant de côté les intérêts, dont je ferais bon marché, tu le sais bien, si j'étais libre de le faire,—avons-nous les mêmes goûts? pratiquons-nous les mêmes mœurs? parlons-nous le même langage? Tu es une ouvrière habile et laborieuse, je le dis à ton éloge, mais enfin, hors tirer ton aiguille, tu sais rien. Ces premières années que les jeunes filles des classes aisées dépensent à s'instruire, à acquérir des talents, il t'a fallu les employer à gagner ton pain. Ayant toujours vécu ou dans un monde nouveau, ou dans les ateliers, ou dans cette mansarde, les plus simples notions des convenances du monde te sont inconnues. Ce n'est pas ta faute, mais c'est un fait vrai. Comment donc aurais-je pu te confier le soin d'élever mes enfants? Comment aurais-je pu, sans exposer toi, au ridicule, moi, à la moquerie des indifférents, surtout de mes amis, sans souffrir à toute heure, dans mes sentiments pour toi, dans ma dignité personnelle et dans mon amour propre, comment aurais-je pu te présenter dans mes sociétés et te laisser la charge de tenir ma maison? En de telles conditions de désaccord, la vie commune même, et tu crois que nous nous fussions résignés à la mener, eût-elle été longtemps possible entre nous?

—Vraies ou fausses, interrompit-elle profondément blessée, ces réflexions, il fallait les faire avant de t'engager solennellement à moi. J'étais alors ce que je suis aujourd'hui. Je ne t'ai point trompé.

—Je t'aimais trop aveuglément pour voir les impossibilités d'une union avouée entre nous. A cette époque aussi et durant longtemps je n'ai vu que le bonheur d'être aimé de toi. C'est mon premier tort; mais, à coup sûr, celui-là doit trouver grâce à tes yeux. Enfin et surtout, comment avons-nous pu nous abuser à ce point tous les deux de penser qu'une alliance entre nos familles était possible, que ma mère pourrait jamais avoir le moindre contact avec la femme qui t'a élevée? Oh! oui, bien en vérité, nous avons été fous!

—De famille, moi, je n'en ai pas, tu le sais bien, répliqua-t-elle avec une double expression de tristesse et d'amertume. Quant à ma tante, ne la connais-tu pas lorsque tu m'as priée, suppliée de me soustraire à sa tutelle pour te confier mon sort?

—Encore une fois, non, je ne voyais que toi. Mais, puisque tu m'obliges à une confession, sache-le, il y aurait encore à notre union une impossibilité matérielle. Si j'avais la pensée ingrate de décliner mes obligations de fils pour satisfaire à celles que j'ai follement contractées envers toi, comment vivrions-nous? Je n'ai d'autres moyens d'existence, tu ne l'ignores pas, que ceux qui me viennent de ma famille.

—Tu travaillerais.

—Travailler! Et à quoi? Je ne sais rien faire.

—Mais le plus simple des ouvriers nourrit, par son travail, sa femme et ses enfants. Es-tu donc le seul homme au monde qui ne sache pas gagner sa vie?

—Le seul, malheureusement non.—Nous sommes des milliers de jeunes gens qui doivent à l'inintelligente affection de leurs parents de se trouver déclassés et, par suite, de n'être bons à rien. Nous avons assez d'instruction pour dédaigner, bien à tort pour la plupart, d'embrasser une profession manuelle, et nous n'en avons point assez pour nous frayer avec succès la voie des carrières libérales, dont toutes les avenues, d'ailleurs, sont encombrées par des hommes pleins de science, d'ardeur et de courage. Et encore, de ceux-là, malgré leur savoir, leur talent et leur opiniâtreté, la grande majorité meurt-elle de faim. Pour ne parler que de la carrière du barreau à laquelle je me destinais, chaque année les écoles de droit délivrent des diplômes à des milliers d'avocats; combien d'entre eux parviennent à se faire un nom? pas un sur mille; à exercer leur profession assez profitablement pour en vivre? pas un sur cent. Quant aux sièges de la magistrature, ils sont en grande partie accaparés par ces fils de famille, comme on les appelle, qui considèrent la France comme un patrimoine et se distribuent réciproquement, à tour de rôle, sous tous les régimes, les emplois administratifs et les honneurs gouvernementaux. Tu le vois par cet exemple, notre incapacité relative rend infranchissable, pour moi et mes pareils, l'entrée des carrières indépendantes, et notre honnête obscurité ne nous permet de prétendre à aucune place. Je n'ai donc d'autre ressource, pour vivre, que de prendre tardivement le métier de mon père; et encore, ce métier, n'en ayant point fait l'apprentissage, je l'exercerai mal. Je n'ai ni le talent ni le sentiment d'artiste qui le relèvent, ni l'entente commerciale qui le rend productif. Je ne te parle pas des souffrances de ma vanité! acheva-t-il avec une douloureuse exclamation.

—Non, je ne puis pas croire qu'il te serait impossible de trouver un modeste emploi pour vivre honorablement, quand moi, simple ouvrière, je sais me procurer le travail auquel je suis apte.—Ecoute-moi, poursuivit-elle avec une lenteur mesurée qui ajoutait à la fermeté de son accent et à la résolution de sa parole. Je t'aime assez et suis assez courageuse pour me dévouer jusqu'à subir longtemps, bien longtemps, la tristesse et la déconsidération inséparables de la situation que tu m'as faite. J'espérerai toujours du temps et de la loyauté une tardive réparation. Mais je ne me résignerai pas, entends-le bien, à un déshonneur irréparable. Il serait trop indigne, en vérité, de se faire aimer d'une pauvre fille, de se l'attacher sous les auspices les plus sacrés, sous l'invocation de Dieu même; de lui imposer, au nom d'un amour réciproque, tous les sacrifices et la plus complète abnégation, et enfin, de venir un jour lui dire: "Serments d'amour et paroles d'honneur, autant en emporte le vent!" Ce n'est pas ma faute si l'amour est un sentiment sans durée. J'étais fou. Nous nous sommes trompés tous les deux en pensant qu'il suffirait de s'aimer pour vivre unis. Je ne sais pas travailler. Pour acquitter ma dette de reconnaissance envers mes parents et pouvoir vivre moi-même, il faut que j'épouse une femme riche," et tant d'autres blasphèmes, mensonges et spécieuses iniquités dont tu cherches depuis hier à couvrir la pensée de ton parjure, ne pouvant le justifier. Non, je n'accepterai point ces défaites d'un monstrueux égoïsme; non, je ne te permettrai pas de tomber si bas dans mon estime, de te dégrader à ce point à tes propres yeux. Tu as trente ans; à cet âge, on ne sont plus les devoirs d'un enfant que l'on a à remplir, mais ceux d'un homme. Tu n'as plus à obéir à ton père, mais à me protéger, à me faire honorer, moi, et enfin à être le chef de ta propre famille, le maître de ta maison, si modeste soit-elle. Voilà le seul rôle digne pour toi.

Si, au mépris de promesses solennelles, tu te refuses à présent à me donner ton nom, je me crois fondée, tout au moins, à ne vouloir pas, de mon côté, que tu le donnes à une autre. En te mariant, tu ne te souillerais pas seulement d'une infamie, mais encore tu commettrais un crime; car je ne survivrais pas à ta trahison. Tant que tu seras libre, j'ai le sentiment que, voyant ma vie honnête et laborieuse, on ne me méprisera pas. Ton mariage me ferait ranger tout à coup dans la catégorie des femmes perdues. Je ne supporterais pas un jour, tu le sais bien, le poids de cette honte. Il te faut donc absolument renoncer à l'odieux projet de ce mariage.

—C'est impossible!

—Il le faut pourtant! dit-elle avec une poignante énergie. Si tu te refuses à le rompre, je saurai bien t'y contraindre, moi!

—Que feras-tu?

—C'est mon secret. Si, ta conduite s'accordant avec tes paroles, tu m'obligeais vraiment à croire que l'amour, l'honneur, le devouement, sont des mots dont la valeur est dérisoire et mensongère, des mots sonores et vides dont se paient seulement les dupes, je te prouverais, moi, qu'il est du moins un sentiment vrai en ce monde: celui de la vengeance!

—Te venger, pauvre femme! Mais la vengeance, quelle qu'elle fût, ne pourrait que me servir et tourner contre toi.

—Tu ne le sais pas!

—Voyons, que ferais-tu? Informer de nos relations la famille dans laquelle je vais entrer? Mais, ces relations, elle les connaît. Ma mère lui en a fait l'aveu. Ta démarche lui prouverait seulement que ma promesse de les rompre a été réalisée. Aurais-tu le courage effronté de faire un éclat, une scène de scandale? Mais, par un tel acte, tu te flétrirais publiquement et inutilement, car tu ne réussirais, bien loin de me nuire, qu'à m'attirer des félicitations. Le monde est ainsi fait. Au lieu de m'imputer à blâme ton malheur, il m'en tiendrait compte au contraire, comme d'un succès personnel, de ton abandon et de ton désespoir, il me ferait une sorte de titre à sa considération, et presque un mérite même. Tandis que toi, pauvre femme, en divulguant une situation que l'on n'excuse qu'à la condition d'être tenue secrète, tu perdrais tout droit à l'indulgence, en même temps que tu te couvrirais de honte.

—Horreur!

—Oui, en effet, il est horrible de voir l'honneur de la victime servir de piédestal à la vanité du coupable. Mais le seul moyen qui soit au service de la vengeance est plus horrible encore que ne le serait, en cas pareil, l'iniquité du monde à ton égard: c'est de me tuer. Et, par impossible, eusses-tu cet abominable courage, que, par cette action désespérée, je ne veux pas dire par ce crime, tu n'aboutirais en core qu'à me servir et à te perdre. Tu me délivrerais d'une existence dont je porte le poids et la charge, et tu commanderais l'intérêt en ma faveur, tandis que tu appellerais sur ta tête le dernier des châtiments et sur ton nom l'exécration publique.

—Je souffrirais moins de te voir mort que marié! s'écria-t-elle avec une sombre énergie.

—Voyons, Virginie, fais un retour de réflexion. Au lieu de nourrir la pensée d'une vengeance dérisoire ou impossible, maîtrise, pour un instant, tes instincts jaloux et égoïstes. Envisage froidement ma situation. Mesure la grandeur du sacrifice que je fais à ma famille et apprécie toute la tristesse dont est chargé le sort que j'accepte par devoir. Tu me plaindras alors, ou tout au moins, tu ne me refuseras pas une sympathie, quelque pitié; car, nul mieux que toi ne le peut savoir, c'est au prix du malheur de toute ma vie que je m'acquitterai envers mon père et ma mère, que je vais acheter pour leur vieillesse le repos, le bien-être et la sécurité. Que ce dévouement filial, la seule excuse à mes yeux de ma conduite envers toi, soit aussi aux tiens une atténuation de mes torts passés et présents. Va! je ne suis mû dans ma résolution par aucun mobile d'intérêt personnel ou d'ambition. Je ne fais que céder à l'implacable loi de la nécessité. Quelle épreuve, en effet! Vivre dans une intimité incessante avec une femme qui a toute mon estime sans doute, mais enfin qui n'a pas mon amour, pas même encore mon affection! Et pour moi, qui avais rêvé une carrière brillante, les grands succès du barreau, quel triste retour!—Je vais, ce que mieux inspiré pourtant j'aurais du faire plus tôt, je vais prendre dans la boutique de mon père la place qu'il y occupe depuis trente ans. A mon tour, quand j'aurai passé trente années dans cette boutique, appliqué durant seize heures chaque jour à échanger de l'or et de l'argent travaillés contre de l'or et de l'argent monnayés, j'irai, à son exemple encore, dans quelque coin de campagne, planter des choux et achever de mourir. Quelle perspective! dit-il avec une expression amère et abattue.

—Mais, moi, s'écria-t-elle avec éclat, je vais mourir à vingt ans, mourir déshonorée, mourir de chagrin et de honte, mourir dans le doute de tous les sentiments et sans emporter une seule illusion dans la tombe!

—Non, tu auras le courage de vivre. Le temps calmera peu à peu ta douleur et aura raison, je n'en veux pas douter, de ton ressentiment. Alors nous pourrons nous revoir. Tu me permettras de racheter par un long dévouement d'ami la peine que je te cause aujourd'hui, et de chercher auprès de toi toutes les consolations qu'un frère peut attendre d'une sœur.

—Jamais!—Je suis ta femme devant Dieu, sinon devant le monde. Je ne puis dignement et ne veux être que ta femme. Voyons, je suis à bout de force; me promets-tu de rompre ces projets de mariage?

—C'est impossible.—Une rupture consommerait le malheur de ma famille. Je ne puis, je ne dois pas rompre.

—Réfléchis, réfléchis, Jules! dit-elle toute palpitante.

—Je suis coupable envers toi et envers moi-même, c'est déjà trop. Je ne le serai pas à l'égard de ma mère. Je veux au moins être bon fils.

—C'est ton dernier mot? lui demanda-t-elle d'une voix frémissante.

—Oui, répondit-il avec effort, mais résolument néanmoins.

—Vivre! eh bien! moi vivante, tu ne te marieras pas, je t'en engage mon honneur!—Et maintenant laisse-moi. Ta présence m'est un supplice.—A la douleur que me causent ton ingratitude, ton abandon et ton parjure, s'ajoute pour me torturer, la souffrance d'avoir à rougir de mes propres sentiments; oui, j'ai honte d'aimer un lâche! dit-elle en lui jetant, avec le geste et le poignant accent de la colère, cette injurieuse parole comme adieu.

Le jeune homme couvrit son visage de ses mains, plus encore pour cacher ses larmes que pour voiler sa confusion, et il s'enfuit précipitamment.

Jules Andrieux était encore plus faible que coupable. Depuis plusieurs mois il soutenait le plus pénible combat intérieur: son amour pour sa mère luttait en lui contre son amour vivant pour Virginie; car ses sentiments pour la jeune fille étaient loin de s'être amoindris, comme il cherchait à se le persuader à lui-même. Mais son amour filial avait dans son cœur de trop profondes racines pour n'y pas contrarier toute affection rivale et n'en point triompher à la longue. Non-seulement il chérissait sa mère, mais encore, ne l'ayant jamais quittée, ayant constamment vécu dans la soumission à sa volonté, il ne cessait de recevoir d'elle l'impulsion et d'agir en toutes choses selon son initiative. Disons donc, à l'excuse du jeune homme, que dans ses explications avec Virginie, il était inspiré de la pensée maternelle bien plus que de ses propres sentiments, et que sa conduite envers la pauvre fille était un acte de froide raison. Enfin Jules Andrieux était un de ces hommes qui, véquissent-ils centenaires, seraient toujours des enfants.

Le nombre est grand de ces vieux enfants. Cela résulte de ce que certaines mères n'écoutant qu'une égoïste et aveugle tendresse, élèvent leur fils, non dans l'intérêt de la société, mais dans l'intérêt exclusif de leur amour inquiet et jaloux. En les tenant toujours sous le joug de leur autorité, en ne les laissant point se mêler à leurs semblables et expérimenter la vie à leurs risques et périls, elles font de leurs héritiers des poupées humaines, des créatures plus ou moins soumises et bien apprises, des êtres parfaitement nuls et inutiles, en un mot, de grands enfants, non pas des hommes.

Aussi, est-il notoire que les fils dits de famille sont, parmi tous, ceux-là qui apportent le plus faible contingent de capacités au service de la société et d'illustrations à la gloire de leur pays.

PAUL FERNEY.

(A continuer.)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI SOIR, 23 OCTOBRE 1850.

La demande de coton est toujours active; les ventes de la journée y compris quelques affaires conclues hier ont été 4,500 balles. Les prix sont plus fermes et nous cotons—middling à good middling, 13 1/4 à 13 1/2 cts la liv.

Il ne s'est rien fait en tabac. La balance du stock est tenue à des prix très fermes.

Nous remarquons quelques ventes de sucre nouveau de 6 1/4 @ 6 1/2 cts la liv., ainsi que quelques transactions de mélasse de 29 @ 31 cts le gallon.

Le marché à la farine n'a pas varié. Les ventes de la journée s'élèvent à 1,500 barils, la plus grande partie à $4 30. Quelques lots de maïs ont été faits de 60 @ 61 1/2 cts le boisseau.

Les provisions n'ont pas varié.

Le whiskey se vend 26 1/2 cts le gallon pour le rectifié.

Le change est le même.

Un navire a été frété pour Liverpool à 1/2 d.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

—EXPÉDIÉS.—

Steamship Maria Burt, Emerson, pr Galveston.
Navire Cornelia, Henry, pr Boston.
Magnolia, Ulrich, pr le Havre.
Barque Casona, Porterfield, pr Boston.
Brick Habanero, Abuna, pr Barcelone.
Goelette Hill Castor, Rogers, pr Brazos St Iago.

—ARRIVÉS.—

Navire Ocean Queen, Shoof, de Brême.
Louisiana, Betzer, de Brême.
Barque Saxony, Biggs, de Boston.
Brick Velocity, Darrell, de Fortuna Island.
Goelette Aparecida, Esprida, de Campêche.
Gen Wm H Harrison, Cozzens, Pensacole.
Alice, Miner, de Pensacole.

—STEAMBOATS.—

Gant, Moore, d'Ouachita.
Hecla, Kay, de Memphis.
Mohican, Irwin, de Memphis.
Nanspe, Castillo, de St Martinville.
Gipsey Ure, de Bayou Sara.
St James, Hyde, de Donaldsonville.
F M Streck, Streck, de Donaldsonville.
Bunker Hill No 3, Miller, de St Louis.
J L McLean, Scull, de St Louis.

Au bas du fleuve et montant:
Navire John H Jarvis.

LISTE DES NAVIRES
En destination pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.

Navire Caroline & M Clark, devant partir le 20 sept.
Navire Acadia, Connce, parti le 17 septembre.
Navire Venice, Salter, devant partir le 20 sept.
Navire Pyramid, Henderson, devant partir le 5 oct.
Navire Old England, Lowell, parti le 12 sept.
Navire Medomac, Rich, devant partir le 25 sept.
Navire Lemuel Dyer, Sagory, Devant partir peu de temps après son arrivée.
Navire Holyoke, Pain, chargeant le 30 sept.

BORDEAUX.

Navire Laure, —, annoncé.
Navire Marshal Ney, Lothe, parti le 11 août.
Navire Mobile, Buckley, parti le 6 sept. et de Rouen le 15 sept.
Navire Wabash, Barnes, en chargement le 12 sept.
Navire Mount Washington, Stone, partant en oct.
Navire Emeline, Watts, partant en oct.
Navire Oceana, Stephenson, mis en ..., le 20 sept.
Navire Arendahl, parti le 3 sept et de Rouen le 12 sept.
Navire Carl & Emmis, —, expédié le 17 sept.

MARSEILLE.

Navire Orbit, Scarcoeyd, chargeant le 10 août.
Navire Sewey, Hodgson, chargeant le 10 août.
Navire Amelia, Jordan, chargeant le 17 sept.

BRÊME.

Navire Fanend Hall, Sears, parti le 17 sept.
Navire Columbus, Paunders, parti le 7 sept.

CRONSTADT.

(Navire Huron, Lowry, parti le 13 juillet.

ALGIBURE.

Navire Albion, Driscoll, parti le 8 juillet.
Navire Oregon, Ford, parti le 2 sept.

MALAGA.

Brick Pulasky, Norris, parti le 29 août.
Navire Azalia, Savage, parti le 4 sept.

STEAMERS DE L'ATLANTIQUE.

[DE LIVERPOOL.]
Asia, pour New York ... le 12 Octobre
[D'AMERIQUE.]
Asia, de New-York ... le 6 Novembre

☞ On nous prie d'appeler l'attention sur la vente des meubles de l'Hôtel du Crescent City, encoignure Douane et Front Levée. La vente sera faite aujourd'hui, à 10 heures, par MM Murphy & Nevins.

Marchandises Sèches, Soieries, Cotons, Couvertures, &c., &c.

☞ La grande vente par catalogue, annoncée depuis plusieurs jours, comme devant avoir lieu chez M. PAVITRAIN, se fera aujourd'hui à dix heures, à son magasin d'encan No. 9, rue du Canal. Plus de 150 colis de marchandises, dont le choix et la variété ne laissent rien à désirer, seront offerts, et les acheteurs de la ville et de la campagne sont invités à se donner rendez-vous à cette vente. Les conditions seront très avantageuses.

Congrégation Shannarim.

L'ASSEMBLÉE annuelle pour l'élection des officiers aura lieu le 27 courant, à trois heures et demie, dans la salle à manger de l'Hôtel St-Louis.

Par ordre.

24 oct—3 M. KURSHEEDT, secrétaire.

GEORGE Y BRIGHT,
Encanteur et Estimateur,
Bureau, No 2, rue St Charles, au Premier,

INFORME le public et ses amis qu'il a repris son ancienne profession d'encanteur. Il apportera une attention toute particulière à la vente des propriétés foncières, soit en vente publique ou amiable, ventes de successions, de gardiens du poêt, des assureurs, ventes extérieures de toute espèce de propriété. Il se chargera aussi de l'agence des affaires des propriétaires non résidents en ville, vérifiera les rôles d'assessement et des taxes, en paiera les droits et collectera les revenus des propriétés situées à la Nouvelle-Orléans ou à Lafayette. Il a la confiance que son expérience des affaires mérite la faveur des personnes qui voudront bien le prendre pour leur agent. 24oct—☞

Encore des marchandises nouvelles

C. M. SIMPSON
No 50, RUE DU CANAL,

VIENT de recevoir par le steamer Pacific, un assortiment complet de marchandises du dernier goût et de la dernière importation, savoir:
Mantelets et Visites, noirs et en couleur, de la dernière mode,
Mérinos Français, couleur assorties,
Bombasine et drap de Canton,
Mérinos Anglais,
Cachemires et Mousselines de Laine,
Soieries noires et en couleurs,
Bas en soie, Mérinos et coton,
Chemises de peau pour dames et enfans;
do do pour hommes;
Flanelle et couvertures de laine,
Un assortiment complet de galons et de boutons en soie, couleurs variées.

Au prix de Boston:
Un assortiment complet de coton pour draps et pour chemises des meilleures manufactures du Nord.
C. M. SIMPSON,
24 oct 50, rue du Canal.

Jambons de Westphalie

RECU directement par le navire Louisiana, de Brême
100 Jambons de Westphalie, qualité supérieure,
50 barils harengs de Hollande, frais,
24 do Caviar
50 do sardels à la saumure;
150 fromage Sapsego;
150 saucissons de Brunswick,
75 caisses fromage tête de Maure, à vendre par
DUNTZE & IKEN,
24 oct encoignure Royale et Conti

CHAUX—3,000 barils chaux de Thomaston, en déchargement de la barque A. H. Kimball et du brick S. L. R. Swner, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
24oct 98, rue des Magasins, et Maison Rouge.

Cheval Volé.

Un nommé THOMAS McMARY a loué lundi 21 courant, un cheval chez M. Vanrooten et n'a plus reparu depuis cette époque. Le dit cheval est américain, couleur canelle; il a les deux jarrets de derrière écorchés, et avait sur le dos une selle anglaise. Une récompense honnête sera donnée à la personne qui ramènera ce cheval à l'écurie de M. Vanrooten, No 116, rue Bourbon. 24 oct—3t

F. FRYER,
Encoignure Royale et Bienville.

RAPPELLE aux Dames l'ouverture de son magasin de la RUE DE CHARTRES, No 54.—Elles y trouveront comme à celui de la RUE ROYALE, toutes les nouveautés de Paris qu'elle vient d'expédier elle-même par les navires Orlando, Brunswick, Magnolia et Beatrice. L'arrivée du Old England viendra sous peu compléter son riche assortiment. 23oct—☞

Aux Marchandes de Modes.

2,000 pièces RUBANS No 12, magnifiques en dessins et en qualités, à vendre par T. F. MINVIELLE,
23 oct—10t 66, Chartres, Enc. Bienville.

C. Bertrand,
LAMPISTE, No 217, rue Royale,

VIENT de recevoir un grand assortiment de lampes carcelles, modérateurs et autres, montées sur bronze et porcelaine, article tout nouveau pour ornement, et se charge de toutes réparations. Huile fine-française, spéciale pour lampes carcelles et modérateurs, un assortiment de verres et mèches, location de lampes pour bals et soirées; huile chimique, camphine, gaz pour lampes Vincent; travaux en zinc, tels que baignoires, bains de siège, bains de pieds, baquets, installation de bains, filtre parisien, couvertures en zinc, garantie vingt ans, ouvrage de bâtiments en tous genres.
23 oct—a

N. BRADNER SMITH,
Marchand Commissionnaire, 89, rue Gravier,

A reçu une commission pour prendre des actes et représenter des absens, pour administrer des serments, prendre des témoignages, recueillir des preuves. Il tient ses pouvoirs des gouverneurs des Etats suivants, savoir: MAINE, NEW HAMPSHIRE, VERMONT, RHODE-ISLAND, CONNECTICUT, NEW-YORK, NEW-JERSEY, PENNSYLVANIE, OHIO, MICHIGAN, WISCONSIN, INDIANA, ILLINOIS, MISSOURI, KENTUCKY, TENNESSEE, CAROLINE DU SUD, CAROLINE DU NORD, ALABAMA, MISSISSIPI, FLORIDE et TEXAS. 23avril—1an

A VENDRE en débarquement du navire Graziata, venant de Bordeaux,
30 caisses de 12 bouteilles FRAISES au jus de Jn. PERREAU, de la NOUVELLE RÉCOLTE,
10 caisses framboises au jus, do, do, do,
40 caisses de 100 1/2 et 100 1/4 boîtes sardines à l'huile, de Jn. PERREAU, de la NOUVELLE PÊCHE,
10 caisses CHAMPIGNONS AU NATUREL ET PETITS POIS de Jn. PERREAU DE LA NOUVELLE RÉCOLTE.
Par LORBILHE & CO.,
24 sept Encoig. Royale et Douane.

OSIER—110 paquets osier, en débarquement du navire Magnolia, du Havre, à vendre par
V. & E. MAIGNAN,
30sept 85, rue St-Louis

L. BINOCHE,
30, Rue de Chartres, encoignure Douane.

A L'HONNEUR de prévenir les dames qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un grand choix de marchandises d'automne et d'hiver, consistant en indiennes françaises, cachemires unis et imprimés, mousselines de laine, tartans, satins, sergé laine et soie, linge en tout genre, corsets, manteaux et mantelets, châles cachemires, &c., &c., qu'il offre à vendre aux prix les plus modérés.

Incessamment, ouverture d'un ATELIER pour la confection des MODES.

Attendu par les prochains arrivages, un magnifique assortiment de CHAPEAUX, coiffures, rubans, fleurs, &c., &c., que les dames sont priées de vouloir bien visiter avant de faire leurs achats. 21oct—8

DEMANDE D'EMPLOI.—Un jeune homme dans la force de l'âge, allié à une de nos plus honorables familles créoles, désirerait trouver une place de gérant ou d'économe sur une habitation. Ayant reçu une éducation libérale, il pourrait en même temps donner des leçons de langue française et enseigner les éléments de l'histoire et des sciences. Sa femme pourrait aussi donner des leçons de piano et d'ouvrages d'aiguilles. S'adresser au bureau du journal. 21oct

Ganterie et Bonneterie anglaise, Laine et Coton.

RECUS par le navire Huguenot, de Liverpool, et à vendre par B. TATOUT & CO., 161, rue de Chartres, encoignure Toulouse,

Grands bas de laine, gris, noire et blanc, pour hommes femmes et enfants; bas coton, blancs, écrus, gris, mêlés et noirs; chaussettes coton, laine et mérinos, pour hommes et enfants; gants laine pour hommes et enfants, de tous genres; gant soie, filoselle et coton, divers couleurs; 400 douzaines bottines laine, pour petits enfants.

Ils ont toujours en main les articles de fantaisie français, allemands et du Nord, qu'ils vendent aux prix les plus modérés, et attendent incessamment par les navires Arrabia et Old England, du Havre, un assortiment de marchandises de Paris, ainsi qu'une grande variété de jouets d'enfants par les premiers arrivages de Brême. 21 oct

P. et E. Reilly et Co,
Encoignure Royale et Canal,

AYANT reçu par les derniers arrivages d'Europe le complément de leurs marchandises d'hiver, offrent en vente un choix d'articles de nouveauté, sur lesquels ils appellent respectueusement l'attention des dames et de leurs amis.

Soieries:
Pampadours, chinées, moirées, etc.
Armures, gros d'Afrique, Royales, etc.
Satin de Chine, popeline, gros du Rhin, etc.
Chaises, poil de chèvre, cottio, etc.
Crêpe de Paris, foulard uni et imprimé, etc.
Foulard Alboni, grenadine impériale, etc. 21oct

P. & E. REILLY & CO,
Encoignure Royale et Canal,
Confection française.

MANTEAUX en velours, garnis de cygne,
do do de vraie fourrure,
do cachemire garni de peluche thibet,
do d'enfants en velours, garni d'hermine,
Sorties de bal en cachemire et cygne,
Mantelets ouatés et non ouatés, de coupes nouvelles,
Paletots confectionnés en basquines, etc. 21oct

P. & E. REILLY & Co,
ENCOIGNURE ROYALE ET CANAL.

Etoffes à Rideaux et Tapis.

Damas 9/4 laine et soie, do 4/4 tout coton,
do 8/4 laine et fil, do 4/4
Franges, Passementerie, Glands et Tresses
Rideaux mousseline brodée depuis $2,
do Dentelle, article nouveau,
Portières do très riches,
Baize imprimée de 6/4 à 14/4 de large,
Foyers laine, toute (article français),
Tapis de table et de piano (nouveauté),
ALSO
Un magnifique assortiment de Broderies, Mouchoirs, Cols, Pèlerines, Robes de bal, Manches, Manchettes, etc.,
Dentelles de laine noire et couleurs,
Garnitures de robes en passementerie,
Galons et passementerie pour confection, etc.
21 oct

CHANGE SUR LONDRES—A vendre par
DOMINIQUE LANATA,
2 oct Nos 9 et 10, Jefferson.

CHANGE SUR PARIS—A vendre par
DOMINIQUE LANATA,
2oct Nos 9 et 10, Jefferson.

On demande

UN bon DISTILLATEUR offrant de bonnes recommandations. S'adresser au No 33, rue Royale. 23 oct

POIVRE ET GINGEMBRE—150 sacs en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
23 oct 29 Vieille Levée.

CHANDELLES—400 caisses de Belford & Judd, à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
23 oct 29 Vieille Levée.

BLANC DE PLOMB—2000 barillets pur, No 1, et première qualité, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
23 oct 29 Vieille Levée.

WHISKEY—20 barils vieux Monongahela, en magasin et à vendre par
W. F. VREDENBURGH & CO,
23 oct 29, Vieille Levée.

VIN DE BOURGOGNE—100 quarts vieux Bourgogne des bons crûs, à vendre par
W. F. VREDENBURGH & Co,
23 oct 29 Vieille Levée.

MASTIC—20 barils et vessie, à vendre en magasin par W. F. VREDENBURGH & Co,
23 oct 29 Vieille Levée.

INDIGO—15 surons prime Lavacca, en magasin et à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co,
23 oct 29 Vieille Levée.

SAUCISSONS DE LYON—5 barils, en débarquement du navire Charlemagne, venant du Havre, à vendre par NUMA LACOSTE,
23 oct 147, rue Royale.

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux, et à vendre par Numa Lacoste, 147, rue Royale,
10 barils de 29 gallons cognac Chauvet & fils,
50 caisses de 12 bouteilles cerises à l'eau-de-vie,
25 do prunes abricots do
12 do do prunes do
10 do do poires do
50 do cruchons 3/4 litre pour curaçao,
250 do do do do
1 do contenant 20,000 capsules pour bouteilles
23 oct

PORTO—Des directes importations—800 quarts vin de Porto de F. Durand, à vendre par
P. LONGIS,
23oct 47, Vieille Levée

SAUCISSONS—300 livres venant d'arriver de St-Louis, à vendre par
A COUTIN & RANSON,
23oct 13, Bienville.

SARDINES—En déchargement du navire Claiborne, de Bordeaux,
16 caisses 20 demi-boîtes sardines à l'huile,
4 do 40 quarts do do à vendre par
A. COUTIN & RANSON,
23oc 13, Bienville

FOIN—723 balles foin prime de l'Ouest, à vendre à bord du navire Sultana, vis-à-vis le marché aux légumes, par J W STANTON & Co,
23 oct encoignure Magasins et Lafayette

Toiles—Cordes—Ficelle.

600 Rouleaux cordes de chanvre, Kentucky et Missouri.
500 pièces toiles à emballages;
50 balles ficelle, à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
22 oct 22 rue Gravier

30 Tierces jambons passés au sucre de Stagg et Shay;
200 barillets graisse pour famille, 1er choix,
10 douzaines langues de bœuf fumées,
50 barillets jambon assortis;
300 do clous de Boston,
100 caisses et barriques bierre de Londres, Porter,
100 milliers cigares Havane et Campêche.
100 do do Cuba, 10 caisses tabac à fumer,
600 caisses vin rouge, Hermitage, Leoville et St-Julien;
100 demi pipes, quarts et huitièmes eau de vie, différentes qualités, 230 paniers huile douce, 100 boîtes sardines, à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
22 oct 22 rue Gravier

200 Sacs café Rio, 50 sacs vieux gouvernement de Java, 50 sacs poivre et épices, 30 barils sucre versé de Philadelphie, 20 barils et caisses sucre en pain assorties, 75 caisses blanc de baleine, 50 caisses chandelles de l'Etoile, 100 caisses amidon, 500 do savon, 50 barils whiskey Rey, 50 barils vieux Monongahela, 25 caisses saleratus, 200 do tabac de l'Ouest, 100 colis thé noir et vert, assortis, en magasin et à vendre par
DUNBAR & BUCHANAN,
22 oct 22 rue Gravier

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux, et à vendre par les soussignés,
320 barriques vin rouge St-Estèphe,
130 caisses de 12 bouteilles vin de Champagne Ay. Mousseux,
50 caisses de 24 do do do
3 barils vinaigre à l'estragon,
6 caisses moutarde de Maille,
30 do cerises à l'eau de vie, 10 do abricots
15 do prunes do—10 do poires,
300 boîtes sardines à l'huile,
1500 1/2 do do do—1500 1/4 do do do,
3 caisses pâtés truffés assortis,
9 do truffes pures,
200 boîtes royans à l'huile,
200 do sardines au beurre.
FERROS FRERES,
21oct—1m enc. Royale et Dumaine

VIN DE PORTO ET MADÈRE—D'importation directe:
800 barils vin de madère marque F. Grousset;
600 do do do do do;
500 do do do Mt. Reig;
400 barriques vin Roussillon de F. Durand;
P. LONGIS,
21 oct 47, rue de la Vieille Levée.

A VENDRE—Par le soussigné—20 quarts cognac; 30 do vin blanc à liqueurs;
50 do do sec;
50 barriques vin rouge Bordeaux;
10 do do extra fin;
100 caisses vin St-Julien Beychevelle;
25 do vin blanc à liqueur;
25 do vin Hermitage.
P. LONGIS,
21 oct 47, rue de la Vieille-Levée.

EN déchargement du brick Fornax, de Marseille: 50 barriques vin rouge Bergame.
P. LONGIS,
21 oct 47, rue de la Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux: 50 barils vin blanc Sauterne;
50 barriques vin rouge;
5 demi barriques vin supérieur pour famille.
P. LONGIS,
21 oct 47, rue de la Vieille-Levée.

EN débarquement du navire Charlemagne, du Havre:
50 paniers champagne en grandes et demi bouteilles;
600 boîtes sardines à l'huile de la nouvelle pêche; 600 demi boîtes do do.
P. LONGIS,
21 oct 47, rue de la Vieille Levée.

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux,
3,000 demi-boîtes sardines à l'huile,
5250 quarts do do. à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co.
21oct—15t 99, rue de la Douane

25 PANIERS champagne qualité supérieure en débarquement du navire Claiborne, du Havre, à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
21oct—15t 99, rue de la Douane

Brandy et Genièvre.

ON peut acheter, par n'importe quelle quantité et AUX PRIX DES ENCANS, du Brandy et du Genièvre. Le soussigné en aura constamment en vente à la convenance des acheteurs.
J. McCONNELL,
15 mars—6m Encoignure St-Philippe et Remparts

Bureau des Inspecteurs de Tabac de la Nouvelle-Orléans.

18 octobre 1850.

TOUTES les personnes intéressées au magasinage des tabacs dans les entrepôts VIRGINIA, OREGON et FIRE-PROOF, de la rue Bozette, sont par le présent notifiées que ces tabacs seront immédiatement transférés aux entrepôts pris à bail par le nouveau bureau d'inspecteurs de Tabac, à savoir: les entrepôts Commercial, de la rue Hunter, Madame Fouche, Hills, Port, Bulls' Head et Triangle: ce dernier est situé rue Lafayette.

Le bureau informe respectueusement le public, qu'il est prêt à recevoir et emmagasiner du Tabac, comme précédemment.

19 oct—6 WALTER TURNBULL, président

M. RECKENDORF, récemment nommé agent à la Nouvelle Orléans et pour le Sud, de la poudre magnétique de E. LYONS, pour la destruction des ravets, fourmis, mouches, moucherons et autres insectes, ainsi que des pilules de Lyons, pour la destruction des rats et souris; désirant faire connaître la propriété de cette précieuse découverte, offre de débarrasser les maisons, les bateaux, etc. de tous ces insectes pour un temps donné. Il ne prend rien pour sa peine. Le prix de la poudre seulement est exigé et employé devant les personnes. Cette poudre ne contient aucun poison et peut être employée sans crainte, dans les gardes manger, cuisines, etc. L'effet est évident cinq minutes après l'application. Les personnes désirant les services de M. R. sont invitées à faire leurs demandes avant 8 heures du matin, ou de 2 à 5 heures du soir, de vive voix ou par lettre, à
B. RECKENDORF, 9 rue Canal, au premier.
Conditions:—Comptant.
A vendre chez J. WRIGHT & CO.,
22 oct—3m 151, rue Chartres.

Orleans High School.

ERASTUS EVERETT, A. M., principal et propriétaire. L'année scolaire de 1850—51, a commencé le 1er octobre. Cette institution offre aux élèves de remarquables avantages pour l'étude des langues anciennes et modernes.

De nouvelles améliorations ont été faites aux bâtisses et aux cours de récréations, et l'établissement est parfaitement disposé pour un pensionnat et externat.

Pour plus amples informations, s'adresser au principal, sur les lieux, No 57 et 58, rue Esplanade.
22 oct—3m

☞ Messieurs A. CHEVALIER et L. C. Pascal sont priés de passer au No 106, rue Gravier, pour affaire qui les intéresse. 23oct—1

H GILLY a transporté son bureau au No. 32, rue Vieille Levée. 23oct—2t

Bureau de Courtage!

☞ HENRY LEGENDRE a transporté son bureau rue St-Louis, près de la Bourse St-Louis. Il s'occupera de l'escompte de billets à ordre, prêts sur hypothèque, de ventes et d'achats des obligations des 1re, 2me et 3me municipalités. 23oct—1m

HABILLEMENTS CONFECTIONNES.
H. HUARD.

No. 69, rue Commune, vis-à-vis le Hewlett's Exchange.

LE soussigné a l'honneur d'informer ses amis et connaissances qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment complet d'habillements confectionnés en tous genres, choisis avec le plus grand soin et qu'il offre à des prix modérés. Il ose en sollicitant leur patronage se flatter de pouvoir satisfaire leurs désirs.

Le public est respectueusement prié de vouloir bien lui accorder son attention et d'examiner son assortiment, qu'il espère flattera tous les goûts.
20oct—1m H. HUARD.

Vente pour cause de départ.

D'UN MAGASIN DE GROCERIES bien situé et bien achalandé, un des mieux installés de la 1re municipalité.

S'adresser sur les lieux, rue Bourbon, entre St-Louis et Conti.

P. S. Le propriétaire fera un grand sacrifice pour traiter avant la fin du courant, et accordera des facilités pour le paiement.
22oct—5t H. GRENET.

ON demande deux ouvriers FERBLANTIERS. S'adresser rue de la Douane No 85. 22oct

CHARBON.—CHARBON.

CHARBON Cannel Virginie, des mines de Peytona. Le soussigné agent pour la vente du charbon ci-dessus, informe ses amis et ses pratiques, et toutes les familles en général, qu'il a maintenant en main un grand stock de ce magnifique charbon qu'il vendra en lots, à la convenance des acheteurs, mais non au-dessous de cinq barils. Les personnes qui se sont servies de ce charbon le déclarent égal, sinon supérieur au meilleur charbon cannel anglais. Les ordres laissés à mon bureau, 217, rue du Camp, ou à la boîte placée à la Banque de Horace Bean, No 26, rue du Camp, seront remplis, dans le plus bref délai.

N. B. Prix de ce charbon $1 le baril payable sur la livraison. MORTIMER TURNER & Co.
20oct—1m 217, rue du Camp

CHARBON DE PITTSBURG—Passé au crible pour l'usage des familles, en grenier ou en boucauts pour chargement, toujours en mains, à vendre par MORTIMER TURNER & Co,
20oct—6t 217, rue du Camp

CHARBON ANTHRACITE—En grenier, et boucauts préparé pour les familles, et à vendre par MORTIMER TURNER & Co,
20oct—6t 217, rue du Camp

Charbon Cannel Anglais.

100 TONNEAUX à bord du navire Huguenot en déchargement au ponton No. 2, 2me municipalité, à vendre en lots, à la convenance des acheteurs, à des prix réduits en quantité, à vendre par MORTIMER TURNER & Co,
20oct—6t 217, rue du Camp

BOTTES, SOULIERS et BRODEQUINS.—34 caisses en déchargement des navires Hope, Mary Glover, Shirley Galeau et Osgipee, à vendre par G W DUNBAR,
19 oct 5, rue des Magasins

EN débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux,
100 barriques vin rouge,
16 do do Margaux Medoc,
100 caisses cerises à l'eau de vie nouvelle récolte, à vendre par AUG. MOLIER,
19oct—6 90, rue St Louis

A VENDRE—En débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux
50 caisses cerises à l'eau-de-vie,
50 do fruits assortis do
50 do abricots do
10 do poires do
N. DUDOUYT,
19 oct 13, rue Toulouse.

EN débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux:
100 caisses cerises à l'eau-de-vie,
40 do fruits à l'eau-de-vie,
20 do abricots, 20 do poires;
20 do liqueurs surfines;
2 do contenant 50 paniers anisette surperfine;
11 do sardines de 40/2 boîtes de Rodel et frères
21 do do do 24/2 do do,
21 do do do 4/4 do do,
2 do do do 48/4 do do,
A vendre par F. BERCIER,
19 oct 54, rue de la Vieille-Levée

CONSERVES ALIMENTAIRES—En débarquement du navire Claiborne et à vendre par les soussignés:
2000 demi boîtes sardines à l'huile,
1000 quarts de boîtes do
42 demi boîtes pâtés truffes assortis.
20 quarts do do do
50 boîtes petits pois au naturel,
100 demi boîtes do do
25 caisses fraises au jus.
25 do fruits assortis au jus (bouteilles).
10 do do do (demi bouteilles).
DUPOUR, WILLIAMSON & Co,
19oct 35, rue Natchez

CHAUX DE THOMASTON—Le chargement du brick H. R. Hiler, consistant en 1924 barils chaux de Meadow Rock, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN,
19 oct 98, rue des Magasins

CIMENT—2000 barils Newark et Rosendall, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
19 oct 98, rue des Magasins.

PLATRE CALCINE—1000 barils Newark et Rosendall, à vendre par
HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins
19oct

BRIQUES A FEU—100 milliers briques anglaises à vendre par
HAYMAN & HOLDEN, 98, rue des Magasins
19 oct

CIGARES—Un grand assortiment de cigares de la Havane, des marques Regalias, Canones, Panetelas, Cazadores, Galanes, Londres, Culones, Damas, Isabelinos, Millar, Principes, toujours en mains et à vendre par LABORDE & XIQUES,
18oct No 3, rue Front

SUCRE—Blanc de la Havane, qualité supérieure, à vendre par LABORDE & XIQUES,
18 oct No 3 rue Front

INDIGO—De Guatimala, à vendre par
LABORDE & XIQUES,
18 oct No 3 rue Front

CIGARES DE LA HAVANE—Un grand assortiment des meilleures marques, toujours en magasin, et à vendre par
Fco. PUIG Y PUIG,
16oct 98, rue Commune

VIN DE XERES—En barils de 32 gallons et le plus supérieur qu'on puisse trouver en ville. A vendre par Fco. PUIG Y PUIG,
16oct 98, rue Commune

BOUCHONS DE LIEGE—De toutes qualités et dimensions, à vendre par
Fco PUIG Y PUIG,
16oct 98, rue Commune

A VENDRE—En débarquement du brick goélette Elisa, venant de Bordeaux—28 barriques vin St Julien; 40 do do do; 16 do do blanc Haut Sauterne; 100 barils vin do do do. N. DUDOUYT,
9oct 13, Toulouse.

EN débarquement du navire Magnolia, du Havre.
100 caisses absynthe Ed. Pernod, avec étiquettes de la Croix Fédérale.
50 caisses absynthe Yersin Lecoultre, à vendre par N. DUDOUYT,
30sept 13, rue Toulouse

EAU-DE-VIE d'Alexandre Seignette—40 demi pipes, 50 quarts de 4me preuve eau-de-vie de A. Seignette, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
9 oct 38, rue de Chartres, au premier.

VINS DE CHOIX—Les soussignés reçoivent des vins de choix, tels que:
Vin de Porto, de Sandeman, 4 quartauts, vin de Madère, vieux, London particulier, de Blackburn, 6 quartauts et 4 octaves. Xérès pâle de Perartin, 2 quartauts et 4 octaves.
Ces vins sont garantis et de la meilleure qualité.
LOISON & SILVESTRE,
9oct 38, Chartres, au Premier.

EAU DE VIE DE LA ROCHELLE—35 demi pipes; 25 quarts eau de vie de la Rochelle et Cognac, à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
9oct 38, Chartres, au Premier.

COUVERTS GALVANISES—Les soussignés ont toujours en magasin un assortiment de couverts galvanisés, pochons cuillers, &c, de la fabrique de C. Christofle & Co, à Paris.
LOISON & SILVESTRE,
9oct 38, Chartres, au Premier.

EN débarquement du navire Magnolia, du Havre:
500 dames-jeannes de 5 gallons,
500 do do de 4 do
A vendre par V. & E. MAIGNAN,
30sept 85, rue St Louis

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—300 caisses en déchargement des navires Kentucky, Calender et barque St Andrew, à vendre par R. G. HOBBS,
23sept 18, rue de la Douane.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—300 caisses en déchargement des navires Quebec, Robert Burton et Revenue, de Philadelphie, de New York et de Boston, comprenant un assortiment de bottes manufacturées, à vendre à des conditions libérales, par
G. W. DUNBAR,
14 oct 5, rue des Magasins.

LÉGION DE LA LOUISIANE.
ESCADRON DE CAVALERIE.

D'APRÈS les ordres du Brigadier-Général commandant la Légion, l'escadron montera à cheval et se réunira sur la Place d'Armes jeudi 7 novembre prochain, à trois heures et demie de l'après-midi. Equipement complet.
Par ordre du lieutenant-colonel.
24 oct AUGUSTIN VIAVANT, Adjudant

P. MALLARD,
No 67, RUE ROYALE.

IMPORTATION directe de France, par les navires Brunswick, Magnolia et Beatrice du Havre.
MEUBLES—Secrétaires, fauteuils, prie dieu, canapés, tête-à-tête, du marquises, consoles, jardinières, etc.
RIDEAUX—stores, étoffes à meubles et à rideaux de toutes sortes, franges, glands, torsades et passementerie.
Porcelaine de Sèvres et de Saxe, crystaux de Venise, etc., objets de fantaisie et d'art, papier mâché, bronzes, statuettes, pendules, garniture de cheminée, vases, flacons, coupes;—Services de table pour dîner, déjeuner et thé.
LAMPES—Carcelles, modérateurs et autres montées sur bronze et porcelaine, article tout nouveau.
SPECIALITE—Importation de belles et riches glaces de Paris, encadrées.
TAPISSERIE—P. Mallard entreprend tous les travaux de tapisserie, décoration, etc. aux prix les plus modérés.
☞ *Bals et soirées*—On trouvera chez lui à louer de riches banquettes garnies en velours, lustres, candélabres, etc., à des conditions avantageuses. 16 oct—☞

MAISON FRANÇAISE,
Encoignure Canal et Bourbon.

L'IMMENSE succès obtenu l'année dernière par la maison du soussigné, l'a obligé à multiplier ses efforts afin de mériter la continuation si flatteuse du patronage dont il est honoré. Il est fier de dire que son assortiment de hautes nouveautés, confectionnées pour dames, surpasse en nombre et en beauté, tout ce qui a été importé jusqu'ici à la Nouvelle Orléans. Non seulement, les manteaux en cachemires ouatés et de toutes couleurs sont en grand choix, mais il y a aussi une quantité considérable, de tout ce que la Fashion parisienne a pu produire de plus gracieux en manteaux, mantelets, surtouts dans toutes les étoffes. Il se composent de glace, damas, gros de tour, moire, satin de Chine velours, gazes, hermine, petit gris, Cygne et Lin.—Une mention spéciale doit être faite pour le surtout JENNY LIND. Jamais l'élégance de la coupe, l'harmonie des ornements ne s'étaient rencontrés réunis dans un article de toilette, d'une manière aussi heureuse; ce n'est ni un mantelet ni un manteau, ni un surtout, c'est quelque chose de gracieux, de parfait. A cette expédition est joint un grand assortiment de soieries pour robes, telles que, glace de toute couleur, moire blanche et noire, gros d'Orléans damas royal, Pompadour, soies brodées et brochées, à carreaux, la règne de toutes couleurs, unis, chinés, imprimés nouveaux dessins, toile Chine, Californie, foulard pour robes, cachemires en pièces et en châles écharpes en dentelle, tulles, malines, grand choix de cols et pèlerines, mousselines brodées, et dentelle fil, valenciennes, garnitures d'oreilles, rubans, ceintures, peigne d'écailles, boucles, bretelles, jarretières, porte-monnaies sacs, éventails ordinaires et très riches, robes brodées blanches, mouchoirs de batiste à ourlets, festonnés, brodés, avec et sans valenciennes de $1 la douzaine à $60 pièce, aussi à vignette en couleur, parapluies, ombrelles, brodées, glacées et en dentelle, etc., etc., crêpe et Lisse, bas de soie, dito fil, unis et brodés, noir et blanc, velour pour robes, et en général, tout ce qui compose la toilette des dames.

Les PP. trouveront des ornements, maçonniques dans tous les grades. R. D. FANIS,
10 oct 104, rue du Canal, encoignure Bourbon.

MAGASIN DE SOIERIES AU COMPTANT
C. YALE Jr. et Co.,
27, RUE DES MAGASINS, ENTRE COMMUNE ET GRAVIER.

RECOIVENT par le steamer Cobalt et autres arrivages du Nord et d'Europe leur assortiment d'automne et d'hiver, consistant en

SOIERIES ET ARTICLES DE FANTAISIES.

Aussi Mousseline de laine Cashmire, Lustrines, Alpaca et autres étoffes nouvelles pour robes.
SOIERIES POUR CHAPEAUX SATIN PELUCHE ET VELOURS, rubans nouveaux, des rubans à ceinture unis, assortiment, gants de peaux, en soie et en velours, gants de peaux, en soie et en coton.

MOUSSELINES ET BRODERIES.

Mousseline Suisse, jaconats, Bishop Lawn, toile d'Irlande, batiste, mouchoirs, fil et coton.

ASSORTIMENT DE DENTELLES.

Dentelles laine noire, bobinet uni et à dessins, cols brodés, fichus, pèlerines et manchettes, festons et bandes brodées en jaconat et mousseline Suisse.

ARTICLES POUR MODISTES.

Chapeaux paille anglaise de paille d'Italie, paille tayaute et brodée, de crin et plume et velours, chapeaux des formes les plus nouvelles, aussi un assortiment complet de

FLEURS ARTIFICIELLES, OMBRELLES, SHALS, VISITES ET MANTELETS.

Ils appellent l'attention des marchands de la ville et de la campagne. 14 sept—3m

RECU par le navire Beatrice, du Havre,
Six caisses chapeaux de soie,
5 do parfumeries
3 do rubans satin du No 11/2 à 12,
2 do do do façonné No 9 à 12,
2 do do taffetas do No 9 à 12,
2 do gaze, 1 do velours No 1 à 12,
4 do manteaux, mantelets, écharpes en soie et en laine,
3 do soieries, 2 do galons fil,
3 do ombrelles, 2 do bretelles
5 do boutons, boucles, peignes et brosses,
2 do porte-monnaie,
2 do cravates soie pour hommes
3 do bas pour femmes,
1 do bas pour hommes,
2 do mouchoirs madras,
2 do indienne rouge unie, pour meubles
2 do cartes à jouer,
2 do cuirs maroquins, et à vendre par
J. LEVOIS,
15 oct No 47 rue Chartres

Changement de domicile.

DARBY & TREMOULET ont transféré leur domicile du No 31 Vieille Levée au No 21 rue Bienville. 18 oct—6

BOUTEILLES VIDES—10,000 bouteilles vides de Bordeaux en débarquement du navire Claiborne, à vendre par H. NOEL & GUIRAUD,
19oct Rue Royale, 103.

A VENDRE—En débarquement du navire Claiborne, venant de Bordeaux:
50 barriques vin rouge bon ordinaire
Par L. MAJESTE & J. CLAUZURE,
19 oct 90, Vieille Levée, entre St-Louis et Conti.

EAUX-DE-VIE, VINS—En débarquement du navire Claiborne, de Bordeaux
12/4 barriques eau-de-vie Martellier 1834, 1ère preuve,
8/4 do do Henry Sutton 1840, 1ère preuve,
4/4 do do do 1840, 1ère preuve;
2/4 do do J. B. Clerc, fine champagne,
2/4 do do do do do
100 barriques vin rouge Montferrand
30 do do St-Julien.
30 do do Margaux
16 do do Chateau St-Corbian, 1842;
A vendre par B. TALAMON,
19 oct 162, rue Royale

MARSEILLE—50 barriques vin rouge Bergame, 20/2 do do do;
250 paniers huile d'olive James Plagniol 24 onces et demi bouteilles;
50 caisses vin muscat;
70 do olives, capres, cornichons, anchois;
50 do savon marbré,
30 paniers bouteilles vides 22 onces,
14 do cruchons pour curaçao;
A vendre en débarquement du Fornax par
B. TALAMON,
19 oct 162 rue Royale.

Habillements confectionnés.
No 9, Rue des Magasins.

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages de New York un magnifique assortiment d'habillements confectionnés exprès pour le commerce de cette ville, et se composant en partie comme suit:
Redingottes olives, noires, bleues, vertes et brunes; sacs et paletots fantaisie, paletots bruns, habits en couvertes mackinaw; habits et redingottes en draps fantaisie, de toutes couleurs et qualités; pantalons noirs en cuir, laine et casimir, pantalons fantaisie, à raies, à carreaux; pantalons fantaisie satin et satin laine de toute grandeurs; gilets noirs en casimir brodé, gilets en satin noir et fantaisie; gilets gros de Rhin et cachemires; gilets en soie de toutes les qualités; manteaux noirs d'automne à vendre par BACH BARNETT & Co.,
16oct 9, rue des Magasins

CHAPEAUX: CHAPEAUX.—Noirs, perles, bruns et en soie. Buena Vista, et à vendre par BACH BARNETT & Co.,
16oct 9, rue des Magasins.

NOUVELLEMENT arrivés et à vendre,
35 douzaines Têtes de Mort,
Jambons de Westphalie,
Beurre de Normandie,
125 caisses vin de famille,
500 livres saucissons de Boulogne, 1re qualité,
500 do do d'Arles.
25 caisses prunes à l'eau-de-vie, et un assortiment complet de groceries pour famille.
JEAN FIRRE,
16 oct Encoig. Royale et St-Pierre.

Pour la Toussaint.

COURONNES ET BOUQUETS d'immortelles, FLEURS ET GUIRLANDES de roses blanches à feuilles d'argent et autres, en débarquement du navire BEATRICE du HAVRE, et à vendre au
THREAD & NEEDLE STORE,
5 oct—1m 53, rue de Chartres

DREZ, Chapelier,
51, Exchange Alley, près la Douane,
CHAPEAUX DE TOUS GENRES ET SUR ORDRE.

M. DREZ a l'honneur de prévenir le public et sa clientelle, que son seul magasin est toujours à Exchange-Alley, 57, près de la Douane, et n'a aucune succursale. 30sept—1m

MATCHES

LES allumettes de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 280, et celles de M. Larour, de New-York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 158, rue de Chartres. 3ja

CIMENT—300 barils ciment hydraulique de Rosendale, en déchargement à vendre par
THOMAS BLOIS,
15 oct 91 rue des Magasins

CHAUX DE THOMASTON—1,000 barils chaux fraîche, de Thomaston, en déchargement et en magasin, à vendre par THOMAS BLOIS,
15 oct 91, rue des Magasins

CHAUX A SUCRE—650 barils chaux pour la fabrication du sucre, des meilleures marques, et en déchargement, à vendre par
THOMAS BLOIS,
15 oct 91, rue des Magasins.

CHAUX DE STE-GENEVIEVE.—300 barils chaux de Ste-Geneviève, à vendre par
THOMAS BLOIS,
15 oct 91, rue des Magasins

PETITS POIS—200 boîtes petits pois, 200 demi do, de la nouvelle récolte, à vendre par
FERROS FRERES,
15 oct Encoignure Royale et Dumaine

PATE DE JUJUBE—10 boîtes très fraîches, à vendre par P. CUSACHS,
22 oct Enc. Condé et St-Philippe

NOIR ANIMAL—25 barils, à vendre par
P. CUSACHS,
22oct enc. Condé et St-Philippe

VERT IMPERIAL—100 lbs de 10 livres chaque, à vendre par P. CUSACHS,
22oct enc. Condé et St-Philippe.

CAMPHRE—1000 livres, à vendre par
P. CUSACHS,
22oct Enc. Condé et St-Philippe.

A LOUER—Pour le 1er novembre prochain, le 1er et 2e étage de la maison No. 16, des maisons Pontalba, rue de Chartres. Ces deux étages seront loués ensemble ou séparément. S'adresser à
BOISSE & CINAUD,
18oct—☞ 161, rue de Chartres.

A LOUER—Une maison, avec en briques, No 112, rue St Philippe, entre Bourbon et Dauphine, contenant quatre appartements, galerie derrière, cabinet et cave, une belle cour, hydrant, etc. On en donnera possession le 1er novembre prochain. S'adresser à
PABLO GELPI
No 131, Vieille Levée
14 oct—☞ vis à vis le marché aux légumes

A LOUER—Deux belles maisons neuves en briques ayant toutes les convenances pour familles, portant les Nos 127 et 133, rue Conde, encoignure Hôpital. Possession en sera donnée le 1er octobre prochain. Pour les conditions s'adresser à Laborde et Xiques, No 3, rue Front, ou Canal et Crossman.

A LOUER—(Possession pour le 1er novembre prochain)—Deux maisons de résidence particulière, à trois étages, situées rue de l'Esplanade, entre Royale et Condé, troisième municipalité.

Aussi—Le magasin No 47, rue des Magasins, étant le second à partir de l'encoignure de la rue Gravier. Il est actuellement occupé par M. Aaron. S'adresser à EDWARD BARNETT,
4oct—☞ 21, rue Conti

MAISON A LOUER.

Une maison basse, située rue de Craps, entre l'Union et Bagatelle, ayant salle et salle à manger, avec portes à coulisses, trois chambres à coucher, galerie et cabinet, grande cour au jardin et bien briquetée, cuisine à étages, écurie cour etc. S'adresser chez
LORNE & FROST,
17 oct 14, rue du Canal

A louer présentement.

UN MAGASIN rue du Camp, No 3, près de la rue du Canal.

Un MAISON de résidence, située à l'encoignure des rues Conti et Remparts.

Un MAGASIN situé sur la Levée, entre les rues Marigny et Mandeville. Pour les conditions s'adresser à A. CHIAPELLA,
19oct—5 Passage de la Bourse No 22

MADAME DE PONTALBA, de retour en ville, recevra les personnes qui désireront la voir pour la location de ses maisons. Son adresse est le No 5 sur la rue St-Pierre près de la Levée, maison Pontalba. 17 oct—1m

COMPAGNIE DE LA PRESSE A COTON A VAPEUR DE LA LEVEE.

L'ASSEMBLÉE annuelle des actionnaires aura lieu le lundi, 4 novembre, à 4 heures, au bureau de la Compagnie. F. J. FORSTALL,
15oct—au 4 n Secrétaire

AVIS—Toutes les personnes ayant des réclamations contre la goëlette SUSAN EMMA, sont priées de les présenter à C. H. NOBLE,
4 oct—8t No 9, Nouveau Bassin

L'ACADÉMIE DE COMMERCE
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS
a été transférée au No. 17, rue Dauphine.

LES cours professés dans cette institution renferment toutes les branches d'une bonne éducation anglaise. — Mathématiques, langues anciennes et modernes, tenue de livres et éloquence. Cette institution offre d'immenses avantages aux créoles et aux étrangers. La langue anglaise leur sera rendue si facile par l'analyse du son que leurs voix accoutumées par degrés aux sons élémentaires à l'accentuation et inflexions de chaque mot nous donneront aux élèves une prononciation correcte et mélodieuse, mais donneront aussi à chaque phrase l'élocution qui lui est propre. Les personnes qui auraient quelques doutes à ce sujet sont invitées à assister à une classe composée de jeunes Français, Créoles, Espagnols et Allemands, qui prononcent maintenant l'anglais comme si cette langue était celle de leur pays.

N. B. Des classes de langues étrangères viennent d'être établies, pour les Messieurs, de 7 à 9 heures du soir. Les prix sont modérés. 5oct

EX SHIP Charlemagne, du Havre
40 caisses de douze bouteilles fraises au jus
10 do de vingt-quatre demi do do,
2 do petits pois en boîtes,
3 do do en flacons,
1 do de 150 boîtes truffes,
1 do de 80 bouteilles beurre frais,
15 do de 1500 demi boîtes sardines à l'huile, à vendre par THOMAS PINET & Co,
29 rue Conti

EX SHIP Claiborne, de Bordeaux
135 caisses cerises à l'eau de vie,
4 do petits pois,
425 do vin rouge,
20 barriques vin rouge de famille,
10 demi et quarts pipes eau de vie Boutelleau, à vendre par THOMAS PINET & Co
19 oct 29 rue Conti

Zinc—Cuivre—Ferblanc.

L. F. DELAMARE, rue de la Douane, entre Bourbon et Royale

ENTREPREND travaux de zinc, plomb, cuivre, ferblanc et tôle. Objets de fabrication de commodité supérieure à tout ce qui a été fait jusqu'à ce jour; ustensiles de ménage, bains et tuyaux de lampes, filtres et fontaines, garde-robes pour cabinets et chambres, garanties inodores, pompes, installation de bains, lavabos, etc.

Travaux de bâtiments en zinc, corniches, vestibules, couvertures, dalles, tuyaux,

Couvertures en zinc, garanties vingt ans sans réparations. 14 oct—

A vendre pour cause de départ.

PLUSIEURS bons domestiques de maison au nombre desquels se trouve la famille d'une négresse âgée de 35 ans, avec ses six enfants âgés de trois à six ans. Ces esclaves sont vendus pour cause de départ seulement et sont des domestiques de confiance.

Aussi—Un joli mobilier convenable pour une petite famille, comprenant un service d'argenterie.

Aussi—Une quantité d'arbustes et de fleurs partie en pots et en terre.

Le tout sera vendu en bloc ou par portion. S'adresser à l'encoignure des rues Conti et Remparts, du côté de la Chapelle.
14 oct—2p6 jusq 31

Papiers Peints.
VOR. HEBERT
149, Rue de Chartres,

VIENT de recevoir par les navires Orlando, Magnolia et Beatrice, du Havre,

Un grand assortiment de papiers peints tout nouveaux et qu'il offre en vente à 10, 15, 20 et 25 cents le rouleau et au-dessus. 8oc—15t

Papiers Peints.
DELCROIX, 106, rue de Chartres.

RECOIT par les navires Brunswick et Magnolia, du Havre, un très grand assortiment de PAPIERS PEINTS, qu'il offre aux entrepreneurs et au public en général, aux prix les plus réduits.

On trouvera chez lui tout ce qu'il y a de plus nouveau en ce genre, papiers communs, petits et papier glacé, doré, &c, bordures ordinaires et grande marine, paysages, histoire, batailles de France, grand marine, journées de Paris, &c, &c, ciels de lit, mouvements d'horlogerie de tous genres, TRES, RAYURES, soie, VERNIS, coloniaux, statues, &c. 16 sept—3m

THOMAS C. PAYAN & Co.,
10, RUE DU CANAL, 10,
Marchands, en gros et en détail, d'habillement confectionnés.

MANUFACTURE
LITTELL & PAYAN, 311, RUE BROAD
au premier, Newark, N. J.
24 avril—1an

MAGASIN DE CIGARES DE LANFRANCO,
RUE ST-CHARLES, No. 22.
4sept—1an.

Changement de domicile.

J. M. CABALLERO, a transporté son magasin du No 32, Vieille Levée, au No 36, de la même rue, entre celles de la Douane et Bienville.
14 oct

A VENDRE en magasin par F. ROUMIEU, rue St Louis, No. 20,
40 barriques vin rouge bon ordinaire, marque Montferrant.
40 quarts cognac diverses marques,
40 barils vin blanc diverses marques.
40 barils whiskey, diverses qualités, Irish old Monongahela, et Bourbon.
10 barils peach-brandy
4 do cherry do
40 caisses absinthe de Yersin & Lecoultre
50 paniers champagne, diverses marques,
150 paniers guignolet,
1000 do anisette, diverses marques.
250 caisses curaçao, divers modèles.
100 do marasquino do
100 do eau de vie de Dantzick
100 do eau verte estomachique,
200 do liqueurs extrafines, bouteilles gravées.
130 do do surfines,
250 do do fines.
25 barils merise, diverses qualités.
Sirops assortis, eau de fleur d'oranger, &c. &c.
Et tout ce qui compose l'assortiment des cafés
24ja☞ F. ROUMIEU.

Chassaniol et Boulenger,
Encoignure Chartres et Conti,

AYANT reçu et déballé leurs marchandises du navire Beatrice, offrent à leurs clients de la ville et de la campagne, les articles suivants aux prix les plus modérés. Boucles de ceintures en jais, acier, nacre et autres, cols, pèlerines, mouchoirs batiste brodés et garnis de dentelle, bonnets d'enfants, cravates satin, noires et couleurs, du sergées et autres, parapluies et demi parapluies diverses couleurs et qualités, foulards fantaisie pour dames et enfans, peignes de toutes sortes, parfumerie assortie, ainsi qu'un grand nombre d'autres articles de fantaisie, merceries, quincaillerie, bimbeloterie, etc. etc.

Par le Mediator et Galena, de New-York, dentelles, torchons et autres, épingles et aiguilles de tous numéros, cartes à jouer, cordons de souliers, papier à lettre, du fool scap, etc. etc. 18 oct

Vins et Eau-de-vie, à Vendre par
J. MORIN, 186, Vieille Levée,

50 BARRIQUES vin de Bordeaux pour l'ordinaire de différentes marques,
25 barriques vin rouge de St-Emilion,
10 barriques vin rouge de Margaux,
20 barriques vin Roussillon F. Durand,
10 barriques Bergame,
10 barils porter, F. Durand,
5 barils Muscat de Roussillon F. Durand
EAU-DE-VIE
50 quarts de la marque J. Braud, cognac,
25 quarts de la marque A. Blérillé, Cognac,
25 quarts de la marque de Montexun, en champagne de cognac. 23avril

EN MAGASIN ET A VENDRE PAR
H. Noel et Guiraud,
RUE ROYALE No 103,
D'IMPORTATIONS RECENTES.

80 barriques vin ordinaire de différentes marques;
10 barriques Chateau Lafitte;
5 do St-Emilion Laborde,
8 do St Julien Médoc,
20 do Fronsac de 1846,
40 fûts cognac de et 1/4 de 1ère et 4ème preuve
50 barils vin blanc,
40 caisses vin rouge et blanc ordinaires et fins
250 paniers champagne Ay Mousseux,
40 caisses absinthe (marque Pernod,)
24 do kirsch do do,
20 do liqueurs extra fines (de Laforestier,)
50 paniers huile d'olive, Plagnol et Mein Sue
1000 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 galons;
20000 cigares de la Havane (différentes marques.)
Marchandises Sèches.
4 balles guinghams,
1 caisse fleurs (extra belles;)
2 caisses broderies Suisses (mouchoirs, bandes entre deux, jupons, robes;)
6 caisses madras des Indes, 1ère qualité;
5 caisses mouchoirs imitation madras.
14 sept

PICADURA—5 barils de première qualité, à vendre par D. BORRIO Jn.,
8oct 28, rue Gravier.